

## méthodologie commentaire d'arrêt en droit administratif

Par **juriste\_en\_herbe**, le **09/02/2008** à **20:39**

Bonjour !!

j'ai déjà laissé quelques messages et je suis denouveau confronté à un problème en droit administratif. je dois faire un commentaire de l'arrêt Jamart 1936 et j'ia un problème de méthodologie. je ne sais pas comment faire pour rédiger à l'intérieur des sous-partie. est ce que jdois citer le text? si je le site après comment je peux le commenter ??? . je suis vraiment perdu en commentaire niveau méthodologie.

Merci d'avance de votre aide.

Par **Murphys**, le **09/02/2008** à **21:22**


Salut.

Il n'y a pas de méthode sur ce qu'il faut mettre dans tes sous parties.

Les seules chose que l'on peut dire c'est que tu dois préciser à chaque fois le raisonnement des juges du CE (pourquoi se sert'il de telle source? comment demontre t'il ? Est-ce pertinent?).

Par **Yann**, le **09/02/2008** à **22:27**

Regarde la partie méthodologie, il y a plein de conseils qui t'intéresseront.

Et un point à noter, tu poses une question sur du droit administratif dans la partie droit civil  Image not found on  
Je déplace

Par **juriste\_en\_herbe**, le **10/02/2008** à **00:20**

mince !!!  
oui une erreur de la part !!pardon !!